

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Cultivons les talents*

Délibération n° : 460

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 181152

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Opéra de la Ville de Saint-Etienne – Convention avec le Rectorat et la Compagnie Boukousou -  
Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 16/11/2018

**Compte rendu affiché le :** 27/11/2018

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

**Absents-Excusés :**

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

**Absents :**

M. Lionel SAUGUES

**Politique :** *Cultivons les talents*

Délibération n° : 460

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 181152

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Opéra de la Ville de Saint-Etienne – Convention avec le Rectorat et la Compagnie Boukousou -  
Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Afin d'accompagner les équipes enseignantes du second degré dans le cadre de ses représentations scolaires, l'Opéra développe des supports pédagogiques : dossiers, visites, rencontres, formations. Il s'agit de mettre à disposition des outils pour préparer et approfondir la sortie au spectacle et favoriser ainsi la création de parcours de spectateur pour l'enseignant et sa classe.

Dans ce contexte, l'Opéra propose en partenariat avec le Rectorat et la Compagnie Boukousou, un plan de formation autour d'un spectacle de danse de la saison 2018/2019.

□ **Motivation et Opportunité :**

La mise en oeuvre de ce partenariat nécessite l'établissement d'une convention pour mener à bien cet atelier pédagogique qui concernera 15 enseignants au maximum afin de répartir les obligations de chaque partenaire.

□ **Contenu :**

La formation « Danse vivre ensemble au cœur des villes » est constituée d'un jour d'atelier le 26 mars 2019, animé par la Compagnie Boukousou. Le coût de cette formation est supporté par le Rectorat qui la réglera directement auprès de la Compagnie Boukousou. Les enseignants, participant à cet atelier, pourront bénéficier d'une place au tarif de 10 €- conformément à la décision fixant les tarifs de la saison artistique 2018/2019 – pour la représentation de Depwofondis.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : Recette : 150,00€

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>						150 € (recette)
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Saint-Etienne, le Rectorat et la Compagnie Boukousou ,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ladite convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

**Décision :** Proposition adoptée

**Imputation budgétaire**

**Résultat du vote :** 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

BP 2019, en attente de validation des crédits lors du vote du BP  
Chapitre 70 - article 7062

**Pour Extrait,  
Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué**

**Marc CHASSAUBENE**